

"PASS SANITAIRE" À SECLIN, MODE D'EMPLOI

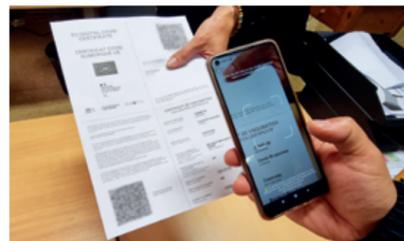
Qu'est-ce que le "pass sanitaire" ?

Le "pass sanitaire" est un outil qui permet de lutter contre la **vague épidémique** qui nous touche depuis 18 mois tout en permettant un retour à la **vie normale** et aux **plaisirs du quotidien**.

Un "pass sanitaire" est délivré :
- aux personnes **vaccinées** ;
- aux détenteurs d'un certificat de **test négatif de moins de 72 heures** ;
- ou aux personnes qui ont contracté la maladie depuis **au moins 11 jours et moins de 6 mois**.

Le pass sanitaire se matérialise par un **QR Code** qui peut se présenter en format **papier**, fichier **numérique** sur votre téléphone, ou via l'application **TousAntiCovid**. Son utilisation sur le territoire national est autorisée en vertu de la loi **jusqu'au 15 novembre 2021**.

Pour les personnes vaccinées avant la mise en place du QR Code, il est possible de récupérer ce QR Code auprès de sa **pharmacie**, du site **Ameli.fr** ou de son médecin de famille.



À qui le "pass sanitaire" s'applique-t-il ?

Le "pass sanitaire" est exigé pour les personnes majeures depuis le 9 août. Il sera demandé aux adolescents **de 12 à 17 ans** à compter du **30 septembre 2021**. À Seclin, comme partout en France, les fédérations sportives demandent le pass sanitaire pour pratiquer.

Où s'applique-t-il à Seclin ?

L'usage du "pass sanitaire" est réservé à **certains lieux** d'activités, de loisirs, de convivialité, de santé, à certains événements, ainsi que dans les transports de longue distance (TGV, vols nationaux...).

Par exemple : les bars, les cafés, les restaurants, les conférences, les spectacles, la piscine, la bibliothèque, toutes les salles de sport, le stade Jooris, les manifestations sportives, le Groupe Hospitalier Seclin-Carvin (sauf les urgences), l'EHPAD "Les Augustines", l'USLD "Au Fil de l'Eau".

Ne sont pas concernés : la mairie ; les écoles ; l'accès au CMEM, les ateliers de musique, de théâtre et d'arts plastiques hors manifestations ; les marchés de plein air, les brocantes et braderies ; les commerces et les cabinets médicaux.

Et pour nos enfants ?

Au regard des dispositions actuelles, un enfant qui fêtera ses **12 ans** après le **30 septembre** devra avoir un test PCR ou antigénique de moins de 72 heures pour intégrer par exemple certaines activités extrascolaires. Un enfant vacciné devra attendre quatre semaines avant d'avoir son schéma vaccinal complet et ainsi rejoindre ses associations habituelles (sous réserve de l'avis qui sera donné par le Haut Conseil de Santé Publique).



Rejoignez-nous pour la Journée Mondiale du Nettoyage !

La ville de Seclin participe à la journée de nettoyage mondiale du "World CleanUp Day" le dimanche **19 septembre**. Rendez-vous à 10h :

- :: Espace Communal Mouchonnrière
- :: Hôtel de Ville
- :: Foyer Gérard-Philippe (parc de la Ramie)
- :: Collégiale Saint-Piat
- :: Piscine municipale
- :: Église de Martinsart
- :: Parc du Quartier de Burgault face à l'école Durot
- :: Parc du quartier des Aviateurs, face à l'école
- :: Hameau de Wattiesart, rue du Plouich.



Fête du Jeu : c'est le 11 septembre

La Fête du Jeu se déroulera le **samedi 11 septembre, de 14h à 17h, parking de l'Espace Communal Mouchonnrière, salle Jesse-Owens, cour de l'école Dutoit et devant la Ribambelle**. Nombreuses animations pour petits et grands à l'initiative du service Enfance-Jeunesse de la Ville, des associations et habitants. **Pass sanitaire obligatoire**, port du masque pour les plus de 6 ans. Les moins de 6 ans doivent être accompagnés.

Au programme : bubble foot, château gonflable, jeux du monde, jeux en bois, drift car, espace petite enfance et maternel, atelier Rubik's cube, atelier de création de badge, maquillage, javelot, valorisation des ateliers rap de l'association de prévention FCP.

Structures et associations participantes : le service Enfance-Jeunesse et les services municipaux, les Enfants d'Abord, le conseil citoyen, le Secours Populaire Français, la Seclinoise Javelot, Cœur de Femmes, des jeunes des accueils et du Conseil des Jeunes, Les Mouchons, l'association FCP, des parents d'élèves, des habitants bénévoles.

Le 18 septembre, le Forum des Associations se réinvente !

Nouveau lieu, nouveaux horaires et nouvelles animations, mais toujours le même fond collaboratif et solidaire. Le Forum des Associations débarque samedi 18 septembre au stade Paul-Durot. De 9h à 13h, les stands d'une trentaine d'associations vous permettront de découvrir leurs actions et, pourquoi pas, de trouver une activité à tester pour la rentrée. Et à l'extérieur, on participe aux initiations et démonstrations proposées par les associations ! Baptême de plongée à la piscine ; tir à l'arc et javelot au terrain d'athlétisme ; tennis de table et tennis pour les amoureux des sports de raquette ; jeux de société avec Les Grands Enfants ; du fitness avec le Flamenc'tonic, discipline conçue par l'association Ibérica... Le tout en musique avec l'Union Musicale ! Buvette sur place. Entrée libre. Pass sanitaire obligatoire.



Agenda

:: **Commémoration de la Libération de Seclin** en 1944, le **dimanche 5 septembre**, à l'initiative de la Mairie et des associations patriotiques. À 11h, dépôt de gerbes de fleurs à la stèle de la Potasserie, impasse Roger-Bouvry. À 11h15, dépôt de gerbes de fleurs au Monument aux Morts, rue de l'Abbé Bonpain.

:: **Journées européennes du Patrimoine**. L'Office de Tourisme de Seclin a concocté un programme dédié à la découverte du patrimoine seclinois. Rendez-vous **samedi 18 septembre** à 14h devant l'hôpital Marguerite de Flandre pour une balade dans les rues de Seclin afin d'évoquer l'histoire de la ville. Gratuit. Réservations obligatoires : contact@seclin-tourisme.fr.

:: **École de danse**. Classique, jazz... Pour les nouveaux élèves, il est possible de s'inscrire par courriel contact.danseseclin@gmail.com ou par téléphone au 06.20.59.99.94.

:: **Exposition de l'artiste Mo'li** - Hall de l'Hôtel de Ville. Du 15 septembre au 28 septembre. Entrée gratuite aux heures d'ouverture de la Mairie.



HORS-SÉRIE

Hors-Série Seclin n°1 - 02 septembre 2021

Les Infos

ÉDITO

Dès le mois d'octobre 2021, vous découvrirez le nouveau magazine municipal mensuel, baptisé **#SeclinMaVille**. En attendant, vous trouverez dans ce hors-série les dates à ne pas rater. Les infos municipales seront toujours disponibles sur le site Internet de la ville, **ville-seclin.fr**, ainsi que sur nos réseaux sociaux. Associations, commerçants, artisans, structures, n'hésitez pas à communiquer vos dates à l'adresse dircom@ville-seclin.fr. Le prochain hors-série sera diffusé le 16 septembre.

Le Service Communication



Septembre arrive, et avec lui la rentrée. C'est le moment idéal pour se faire plaisir avec un beau bijou, un objet fait main, ou un bon plat fait-maison avec des ingrédients bio, ou non, mais toujours de qualité. En plus du marché du lundi, la Ville de Seclin organise - si les conditions sanitaires le permettent toujours - son tout premier « Marché local et artisanal de la Collégiale » les samedis 18 et 25 septembre 2021, place du Général de Gaulle, de 15h à 20h. Des animations pour toute la famille vous attendent également.

Des animations pour toute la famille

Diverses animations pour toute la famille vous seront proposées les 18 et 25 septembre de 15h à 18h : fabriquez votre smoothie en pédalant, suivez la célèbre chroniqueuse Pépée Le Mat et sa légendaire gouaille, allez à la rencontre de notre géant Harengus avec les Amis des Géants, passez au stand photo en compagnie de mascottes de dessins animés entre 15h30 et 16h30, et pour les enfants de 2 à 13 ans : sautez dans le château gonflable ! Et de 18h à 20h buvez l'apéro au son électro-lounge du DJ. En famille, entre amis, goûtez à l'authentique. Et pourquoi ne pas en même temps rendre visite aux commerçants sédentaires du centre-ville ? Parking place Stalingrad (place marché du lundi) ou parking Jaurès.

:: **15h à 18h**
Marché animé par Pépée Le Mat. Animations pour toute la famille.

:: **18h à 20h.**
Apéritif dans une ambiance cosy (DJ, musique électro-lounge).

Masque obligatoire. Le pass sanitaire n'est pas demandé, sauf à la terrasse des cafés et restaurants. Entrée libre et gratuite.



Programme Séniors 2021

Le service Séniors propose un programme riche et varié pour cette rentrée 2021/2022. **Semaine Bleue, banquet des aînés, Club Séniors, Conseil des Sages...** Des activités accessibles avec la Carte Séniors de la Ville de Seclin.



Demandez le programme !

Repas-spectacle, mercredi 29 septembre 2021, « *Guinguette de Tilques* ». Inscription le mardi 7 septembre 2021 de 9h à 11h30 à l'Hôtel de Ville, Salle des Mariages. Tarif : 20 euros.

Club Séniors : le mardi de 13h30 à 17h, salle Ronny-Coutteure ; le jeudi de 13h30 à 17h, salle Léon-Carlier.

Colis des aînés, journée d'inscription exceptionnelle le vendredi 24 septembre à l'Hôtel de Ville de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 pour les personnes n'ayant pas la Carte Séniors actualisée à l'année 2021. Les personnes ayant la Carte Séniors 2021 sont automatiquement inscrites au colis de fin d'année. Distribution le mardi 16 novembre, de 14h à 16h30, salle Ronny-Coutteure. Pour rappel, le fait de choisir le Banquet des Aînés annule le droit au colis.

Le **Banquet des Aînés** se déroulera le 21 novembre 2021. Inscription le lundi 20 septembre à la salle Léon-Carlier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 ; et le mardi 21 septembre, salle des mariages à l'Hôtel de Ville, de 9h à 11h30.

Estaminet Palace, le 8 octobre : inscriptions le jeudi 9 septembre de 9h à 11h30 salle des mariages, Hôtel de Ville.

Pour le reste des activités Séniors : inscriptions les 9, 10, 13 et 14 septembre, de 9h à 11h30 au service Séniors, Hôtel de Ville.

Conseil des sages

Participez à des réflexions liées à l'environnement, les transports, le patrimoine, l'intergénérationnel, etc ! Mettre votre expérience et vos compétences au service des Seclinois ? Envoyez votre lettre de motivation à Monsieur le Maire de Seclin afin de faire partie du futur Conseil des Sages. Être âgé d'au moins 55 ans, retraité. Être domicilié à Seclin et inscrit sur les listes électorales.

Inscriptions et participation aux activités en fonction des règles sanitaires déterminées par l'État. Service Séniors : sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Téléphone : 03.20.62.91.10. **Pass sanitaire obligatoire** (avec QR code) pour le banquet, les sorties et les activités en salle.



Semaine Bleue

Lundi 4 octobre - Dès 9h, sur le marché. Dépistage santé. **Gratuit.** 13h30, tournoi de belote à la salle Coutteure. **Gratuit.**

Le 5 octobre - Atelier d'Arts Plastiques avec Chantal Delval, de 14h à 16h à la salle Coutteure. **Gratuit.**

Le 6 octobre - Atelier sophrologie à la salle Coutteure. Deux séances programmées (10 personnes) : 9h et 10h30, avec Carine Dufour, intervenante en sophrologie. **Gratuit.** 14h. Pétanque au Parc des Époux-Rosenberg avec Daniel Dehaies de l'Association Seclinoise de Pétanque. **Gratuit.**

Jeudi 7 octobre - Loto salle Ronny-Coutteure avec Nicole et Jack Grard ! Ambiance auberge espagnole : chacun apporte une boisson, un gâteau... Ouverture des portes à 14h. **Gratuit.**

Vendredi 8 octobre - Le restaurant « Estaminet Palace » vous attend pour un repas de qualité avec un grand spectacle. Départ à 10h30 ; retour vers 20h. **Tarif : 15 euros.**

Samedi 9 octobre - À vos marques, prêts... partez ! Participez à la marche intergénérationnelle avec Christian Vasseur (10h à 11h30). **Gratuit.**

Dimanche 10 octobre - Spectacle humoristique. Les relations entre générations revues et corrigées par « Tous en Scène ». Salle Ronny-Coutteure, dès 15h. Ensuite un pot de clôture. **Gratuit.**

TRIBUNES DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL



Majorité municipale

La culture, ce n'est que ça ?

Que ça ? La culture, c'est le « voir », l'« entendre », le « découvrir », l'« apprendre »...

La culture, c'est le « comprendre » ! Comprendre son monde, comprendre son histoire et celle des autres, comprendre le différent et donc, se comprendre soi-même.

Le « voir », vous en aurez plein les mirettes ce trimestre avec des expos bien senties.

L'entendre, vous en aurez plein les oreilles et le cœur avec, entre autres, l'Orchestre National de Lille.

Le « découvrir », vous en aurez plein les yeux et l'entendement avec des facettes américaines différentes, inhabituelles, et, en particulier, cette première mondiale de l'adaptation théâtrale française de « Les raisins de la colère » de l'immense John Steinbeck.

L'« apprendre », ce seront les animations culturelles qui nous mèneront du particulier à l'universel.

Tout cela pour vous faire cheminer du spectateur, du lecteur, de l'esthète, du mélomane vers l'acteur, le musicien, l'écrivain, l'artiste que vous êtes peut-être déjà ou que vous aspirez à devenir.

Ceci est au cœur de la politique culturelle de la municipalité. Et pour toutes et tous !

Dès le plus jeune âge, nos enfants se voient offrir des séances d'éducation musicale par nos DUMistes municipaux (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) de la maternelle à la sortie du primaire. Plus d'un millier d'enfants concernés pour une petite ville de 12500 habitants, c'est considérable.

Chaque jour, des enfants et des adultes pratiquent une activité culturelle ; sont acteurs de la culture.

Des centaines de Seclinois fréquentent assidûment nos ateliers artistiques (théâtre, arts plastiques) et le Centre Municipal d'Expression Musicale.

Un record sera atteint cette année. De 450 environ, nous passerons à 500 inscrits, soit près de 12% d'augmentation ! C'est la plus belle des récompenses et nous avons déjà, en une année de mandat, affecté 6h hebdomadaires supplémentaires d'enseignement musical.

Autre nouveauté : lors de ce trimestre sera mise en place à Seclin, chez nous, une artothèque. Vous pourrez y emprunter une des œuvres d'art appartenant à la Ville (c'est-à-dire à nous tous), pour l'exposer chez vous, en profiter, la faire découvrir à votre famille, vos amis.

La culture c'est tout cela...et tellement plus encore. Continuons, ensemble, à la développer ! C'est tout le mal que je nous souhaite.

Didier SERRURIER
Adjoint à la Culture et à la Vie animale



Minorité municipale

C'est pas Versailles ici !

Afin de discréditer la gestion des finances de l'ancienne majorité et alors même que la cour régionale des comptes avait indiqué une gestion saine, Mr BACLET, Adjoint aux finances et trésorier en chef de Mr CADART, disait dans l'hebdo seclinois n°1174: «dans un contexte budgétaire tendu, il est salutaire pour notre ville de mener cette politique de rigueur budgétaire. Un euro du contribuable, c'est un euro qui doit être optimisé et géré en bon père de famille.»

Pourtant, depuis son élection, Mr CADART a déjà dépensé un pognon de dingue pour le seul fait du prince. Il a la signature facile sur «le carnet de chèque de la commune» pour des choses bien futiles.....Il a fait changer le parquet dans son bureau et n'a pas oublié d'ajouter un réfrigérateur. En cas de forte chaleur sans doute, ça rayonne fort à Seclin!

Sur son mur Facebook, il informe les Seclinois qu'il a eu le privilège de rencontrer les champions olympiques à la Capitale, soit, mais les Seclinois, eux, attendent toujours la date du report du feu d'artifice ou les guinguettes de l'inoubliable «Summer Estival» annoncé en grande pompe et qui a fait pschitt.....Pour les Seclinois, bien peu d'efforts!

C'est le 14 juillet que Mr CADART a choisi pour annoncer le financement d'un nouveau logo pour notre ville. Sa conception de la Révolution sans doute! Les seclinois souhaitent-ils ce changement ? Les a-t-on consultés ? Quid de la cascade des dépenses que cette décision va engendrer ? (véhicules de la commune, documents administratifs, panneaux, les clubs sportifs et leurs tenues...) Que dire encore de la démarche participative avec la présence d'un seul citoyen et 3-4 élus de la commune ? Nous n'avons d'ailleurs toujours pas de réponses à notre courrier en date du 20 juillet sur ces questions.

65 0000 euros bruts environ ! C'est ce que Mr CADART a dépensé jusqu'à présent pour l'augmentation de ses indemnités de maire et l'indemnisation de quelques adjoints et conseillers délégués qui n'ont pas brillé par leurs actions et propositions.

En cette période si difficile pour bon nombre de Seclinois, de commerces, de petites entreprises, d'indépendants....quelle image de la gouvernance donnez-vous Mr CADART ! Là est le sens de vos priorités ?

NON, Mr CADART, C'EST PAS VERSAILLES ICI !

Antoine PACINI
Seclin en commun

"PASS SANITAIRE" À SECLIN, MODE D'EMPLOI



Et si vous n'êtes toujours pas vacciné ?

Un **centre de vaccination** COVID-19 est installé au **club-house Rosenberg**, situé dans le parc des Époux-Rosenberg (rue Marx-Dormoy), avec la participation du Groupe Hospitalier Seclin-Carvin. Plus de 36.000 personnes ont déjà reçu au moins une dose, au 19 août 2021.

Découvrez, en vidéo dans la **page Seclin Info COVID 19** sur le site officiel de la ville (www.ville-seclin.fr), le fonctionnement pratique du centre volontaire de vaccination seclinois. Attention, la mairie ne prend pas de réservation ; vous devez le faire via le site web **Doctolib**.

Et si vous ne pouvez pas vous faire vacciner pour raison médicale, vous pourrez bénéficier d'un certificat de contre-indication temporaire auprès d'un médecin mentionnant la date de fin de validité.

Dans le département, port du masque obligatoire

Le port du masque reste **obligatoire en intérieur** pour les personnes de 11 ans et plus dans tous les établissements recevant du public comme les administrations et les commerces.

Le port du masque reste **obligatoire en extérieur** pour les personnes de 11 ans et plus :

- sur les marchés, braderies, brocantes, vides-greniers et autres ventes au déballage, qu'ils se tiennent dans des espaces couverts ou en plein-air, et également à leurs abords ;

- aux abords, dans un rayon de 50 mètres, des entrées des centres commerciaux les samedis et dimanches, des entrées des établissements scolaires et universitaires, des entrées des lieux de culte aux jours et heures de la tenue des offices et cérémonies, des stations et lieux d'arrêt des transports collectifs de voyageurs ;

- dans les files d'attente de toute nature ;

- à l'occasion de tout attroupement de plus de 10 personnes (dont les manifestations revendicatives) ;

- dans les zones piétonnes, permanentes ou temporaires, les samedis et jours d'événements particuliers ;

- dans les espaces réservés aux spectateurs des enceintes sportives de plein air.



Seclin Info COVID 19
ville-seclin.fr



+ de 30.000 doses vaccinales administrées à Seclin
ZÉRO ALLERGIE



À partir du 30 septembre
pass sanitaire dès 12 ans



Pas de pass sanitaire
pour la mairie et les écoles



Le masque nous protège,
vous protégez